

L'ADMR, association du service à la personne, propose des prestations adaptées pour répondre aux besoins des familles, personnes âgées, personnes handicapées.

L'objectif est d'aider matériellement et moralement à domicile, à tous les moments de leur existence, toute famille ou personne habitant dans les communes où l'association exerce son action.

Présentation

Chaque association est multi-communale, titulaire des agréments qualité délivrés par l'État, et autorisée par le Conseil Général. De ce fait, nous pouvons intervenir auprès de tous les publics. Dans chaque commune, des bénévoles sont à l'écoute des besoins pour proposer le service le mieux adapté et aider dans les démarches administratives. Les prestations sont réalisées par des professionnels salariés de l'association. Les personnes aidées peuvent, dans certains cas, bénéficier d'aides financières, de réduction ou crédit d'impôt (selon les lois et réglementations en vigueur) auprès du Conseil Départemental, des Caisses de Retraite, Mutuelles

Lieu de l'activité

Dans les communes de **Feneu, Cantenay-Epinard, Soulaire et Bourg, La Meignanne, Saint Lambert la Potherie, Le Plessis-Macé.**

Activités proposées

Toute une palette de services à domicile destinées aux familles, personnes âgées, personnes handicapées est proposée :

- Entretien de la maison, du linge
- Préparation de repas, aide à la prise de repas
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la toilette (soins d'hygiène)
- Accompagnement courses, déplacements
- Gardes d'enfants, accompagnement aux activités avec l'AAFP
- Accompagnement au développement du lien social
- Installation téléalarme pour les personnes seules ou isolées (système Filien)

Contacts

ADMR Feneu et environs 29 rue de la Mairie 49770 La Meignanne Téléphone : 02 41 32 11 88 (secrétariat) Mél : feneu@asso.fede49.admr.org Réfèrent FILIEN téléalarme : René HAURILLON 02 41 27 14 51 Réfèrent communication : Josiane RABINEAU	Dossiers Familles CAF : Secrétariat 02 41 32 11 88 Dossiers Familles (- de 60 ans), encaisseur Josiane RABINEAU Tel 02 41 32 03 20 Dossiers Personnes âgées (+ de 60 ans), encaisseur Josiane RABINEAU Tel 06 60 87 03 20 Françoise PUNGEOT Tel 06 45 07 07 09
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Bureau

Présidente : Marie **SEROUSSI**
Secrétaire : Beatrice **RENOU**
Secrétaire adjointe : Dominique **AUBRY**
Trésorière : Marcelle **BENESTEAU**

Informations complémentaires

Les valeurs de réseau de l'ADMR

- **Les responsabilités dans la proximité** : les responsables bénévoles portent un projet de vie, en référence aux principes du fonctionnement collectif et de l'économie sociale. Complémentarité et concertation constante entre les responsables (décideurs et employés) et les salariés.
- **Le lien social au cœur de l'action** : par l'écoute et la disponibilité, l'ADMR renforce, maintient ou crée du lien social. Elle développe la solidarité, l'animation, la vie sociale et économique.
- **Le respect du choix de vie à domicile** : le respect de la personne aidée et de son choix de vie à domicile détermine l'activité et l'évolution de l'ADMR guidées par l'éthique (discrétion, confiance)

Les professions

Plusieurs professions contribuent à offrir aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité attendues :

- **Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)** : Aider à l'accomplissement des activités liées à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants
- **Aides à domicile** (Agent à domicile, Employé à domicile, Auxiliaire de vie) : Accompagner les personnes aidées dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne,
- **Salariés administratifs** : Assister les responsables de l'association dans la réalisation de leurs tâches, en liaison avec le secrétariat fédéral du département. Réaliser les plannings, être à l'écoute des personnes aidées, des salariés et des bénévoles afin de répondre au mieux aux besoins. Ces informations sont fournies par l'association.
- En cas de modification ou d'erreur, vous pouvez contacter la mairie par mél.